

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SEANCE DU 26 MAI 2014

14.05.137 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 20 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six mai à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL	X		
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND		X	Annie POUZARGUE
Hélène ESTRADE	X			Jean-Paul GARRAUD	X		
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE	X		
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY		X	Jean-Philippe LE GAL
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD		X	Jean-Paul GARRAUD
Sébastien LABORDE	X			Patrick NVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ	X			Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Conseillers				James SEYNAT		X	Loïc MANON
Jean-Louis d'ANGLADE		X	Jacques RABANIER	Loïc MAGNAN	X		
Fabienne KRIER	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON				Jean-Claude ABANADES	X		
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Patrice BOUVRY
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT		X	Kléber AUDINET
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS		X	Mireille CONTE-JAUBERT
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel VACHER	X			Marcel BERHOME	X		
Michel MILLAIRE		X	Michel VACHER	Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET	X		
Bernard NADEAU		X	Isabelle FEYRY				
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	52	14	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			66

Madame Agnès SEJOURNET a été nommée secrétaire de séance

SPORT

SUBVENTION A L'ASSOCIATION « U.S COUTRAS RINK HOCKEY » - FINALE DE LA COUPE D'EUROPE FEMININE DES CLUBS

Sur proposition de Monsieur Jean-louis Arcaraz, Conseiller délégué au Sport,

L'association « U.S Coutras Rink Hockey » œuvre pour la promotion du sport à travers la pratique du rink hockey. En parallèle de son rôle d'accompagnement à la pratique sportive, le club est engagé dans la compétition nationale et européenne et reste le plus titré de France dans sa discipline.

Les 15 et 16 mars 2014, l'association a organisé la finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs, réunissant les quatre meilleures équipes européennes, dont l'US Coutras Rink Hockey. A l'issue du tournoi, le club a atteint la troisième place de l'élite européenne.

La compétition a nécessité un budget de 11 000 euros. La Cali est sollicitée à hauteur de 1 500 euros.

Compte-tenu de l'envergure et du caractère fédérateur de cette compétition, ainsi que des répercussions locales pour la pratique sportive, La CALI souhaite y apporter un soutien financier.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 12 mai 2014,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (66)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser la subvention de 1 500 € pour l'organisation de la finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs 2014.
- signer tout document afférent.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire SPORT 0 - fonction 40

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



**CONVENTION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION ENTRE
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU LIBOURNAIS ET L'ASSOCIATION « UNION SPORTIVE
COUTRAS RINK HOCKEY » - COUPE D'EUROPE FÉMININE
DES CLUBS 2014**

Cadre réglementaire et contexte :

La Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) souhaite soutenir les initiatives sportives dont l'intérêt communautaire est reconnu, en apportant son aide aux structures dont les équipes ou les membres évoluent dans l'élite nationale, européenne ou mondiale de leur discipline.

De même, le sport constituant un formidable vecteur d'image qui contribue au rayonnement et à la promotion de notre territoire, La Cali peut participer au montage d'événements sportifs de notoriété nationale et internationale qui se déroule sur son territoire et le mettre en valeur, en assurant, notamment, des retombées économiques certaines.

L'association « U.S Coutras Rink Hockey » œuvre pour la promotion du sport à travers la pratique du rink hockey. En parallèle de son rôle d'accompagnement à la pratique sportive, le club est engagé dans la compétition nationale et européenne et reste le plus titré de France dans sa discipline.

Les 15 et 16 mars 2014, l'association a organisé la finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs, réunissant les quatre meilleures équipes européennes, dont l'US Coutras Rink Hockey. A l'issue du tournoi, le club a atteint la troisième place de l'élite européenne.

Cette convention d'objectifs a pour but d'arrêter les engagements respectifs de chaque partie, dans le cadre de la Coupe d'Europe féminine des clubs 2014.

Parties prenantes

Entre

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali), BP 2026, 33502 Libourne cedex, représentée par son Président Monsieur Philippe Buisson,

Et

L'association « Union Sportive Coutras Rink Hockey », Mairie, 19 place Ernest Barraud, 33230 Coutras, représentée par son Président, Monsieur Claude Ducourtioux,

Article 1 : Objet de la convention

La finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs, organisée par l'association « Union Sportive Coutras Rink Hockey », s'est déroulée les 15 et 16 mars à la patinoire « Milou Ducourtioux ». Cette compétition européenne a accueilli les équipes de Voltrega et Alarcon (Espagne), Noisy le Grand (Ile de France), ainsi que celle de Coutras.

Compte-tenu de l'envergure et du caractère fédérateur de cette compétition, ainsi que des répercussions locales pour la pratique sportive, La Cali accorde une aide de 1 500 €.

Article 2 : Modalités de versement de la subvention

La Cali s'engage à verser une subvention de 1 500 € à l'association « Union Sportive Coutras Rink Hockey » pour l'organisation de la finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs.

Un dossier comprenant les pièces suivantes est annexé à la présente convention d'objectifs :

- lettre de demande de subvention,
- budget prévisionnel : dépenses et recettes détaillées par poste.

La subvention communautaire donnera lieu à un versement de 1 500 euros (mille cinq cents euros) qui interviendra à la remise des pièces justificatives suivantes :

- présente convention signée,
- bilan moral et financier de la compétition.

Article 3 : Engagement de l'association

L'association s'engage à fournir pour le 30 novembre 2014 au plus tard les pièces énumérées à l'article 2 et s'engage également à inviter le Président de La Cali ou son représentant aux Assemblées Générales.

Article 4 : Modification

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant à celle-ci. Les parties conviennent de rechercher par la voie de la concertation toutes les solutions amiables aux problèmes pouvant se présenter.

Article 5 : Durée

La présente convention est conclue pour l'année 2014.

Article 6 : Annulation

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Libourne, le

Le Président de la communauté
d'agglomération du Libournais

Philippe BUISSON



Fait à Coutras, le

Le Président de l'association « Union
Sportive Coutras Rink Hockey »

Claude DUCOURTIOUX

